



SYNDICATS CGT ET UGICT-CGT  
METSO-Minerals (France) S.A.  
41 rue de la République  
71009 Mâcon

E-Mail : [cgt.metso@wanadoo.fr](mailto:cgt.metso@wanadoo.fr)

Blog : [cgtmetso.canalblog.com](http://cgtmetso.canalblog.com)

Mâcon le 14/12/2010

**Madame la Directrice des  
Ressources Humaines**

**Objet : Réunion DP, DG du 17-12-2010**

*Madame,*

*Veillez prendre connaissance de nos revendications de décembre 2010.*

**1) Négociation annuelle obligatoire**

Nous demandons l'ouverture des négociations annuelles obligatoires dès janvier.

**2) Bureaux**

Depuis quelques mois, nous avons dû accompagner 4 salariés des bureaux à des convocations pour sanctions, dont 2 salariés en à peine 15 jours !

Du jamais vu dans notre entreprise.

De plus nous apprenons le départ précipité d'une personne expérimentée de votre service !

Tout cela induit un climat malsain, d'insécurité et beaucoup d'interrogations dans notre entreprise.

Que se passe-t-il ?

**3) Horaires mobiles ateliers**

Nous vous demandons d'élargir la plage d'horaires mobiles pour le personnel à la journée (comme avant modification).

**4) Fin de carrière, pénibilités**

Nous demandons de proposer en priorité certains postes disponibles (magasin, saisie et autres), aux salariés ayant une longue carrière derrière eux et qui occupent des postes pénibles (équipes, efforts physiques, etc..)

**5) Intégration de la prime d'assiduité**

D'après vous cette prime a pour objectif de motiver le « présentisme » des salariés chez qui l'absentéisme est le plus élevé.

L'absentéisme est le plus élevé chez les salariés de la production qui ont les conditions de travail les plus durs, risques d'accidents de travail, travail posté, inhalations de fumées de poussière, le froid ect...

Nous vous demandons que cette prime soit intégrée dans le salaire de base comme pour le reste du personnel qui ont de meilleurs conditions de travail. Cela suffit cette double peine !

**6) Allègement FILLON**

Combien représente pour l'entreprise en 2010 ?

**7) Pour demande à l'informatique**

Jusqu'à présent il était très simple de faire une demande d'intervention à l'informatique, Aujourd'hui une nouvelle procédure a été créée pour les interventions, mais ceci est devenu très compliqué.

Pourquoi cette nouvelle procédure ?

**8) Localisation : Ligne LT**

Depuis la mise en fabrication des cribles Mines (RF, MF) la position de montage des appareils gêne la visibilité des opérateurs.

Sur la face contre le mur entre les deux allées, un éclairage est nécessaire, soit un fixe (comme les projecteurs en LS) ou mobile (baladeuses, projecteurs mobiles).

**9) Horaire ligne LR**

Les salariés en équipe 2x7 de cette ligne ont demandé à leur responsable de passer en 2x8, refus de sa part.

Pourquoi ?

**10) Ligne LS**

Il manque fréquemment de boulonneries, cela provoque une désorganisation du travail.

Nous demandons de remédier à ce dysfonctionnement.

Pour les DP CGT  
Di Gregorio Salvatore